

SÉANCE DU 31 JUILLET 1911

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1911, n° 5.

Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, 1911, n° 5.

Bulletin de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, 1911, n° 5.

Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, 1911, procès-verbaux, n° 6. — Mémoires, 1911, n° 1.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1911, n° 2. — E. Viaene et F. Bernard, L'art de guérir chez les peuplades congolaises (suite et fin).

Chronique archéologique du Pays de Liège, 1911, n° 6. — Wibin, Découvertes archéologiques à Amay.

Revue anthropologique, 1911, n° 6. — J. L. de Lanessan, Le transformisme et le créationisme pendant le Moyen Age et la Renaissance. — J. de Morgan, Capitan et P. Bondy, Étude sur les stations préhistoriques du Sud tunisien (suite et fin). — Capitan. L'homme quaternaire ancien dans le centre de l'Afrique.

L'Anthropologie, 1911, n° 3. — G. Lalanne, Découverte d'un bas-relief à représentation humaine dans les fouilles de Laussel. — M. Regnault, Les Babenga (Négrilles de la Sanga). — Rivet, A propos de l'origine du mot « Pérou ». — René Dussaud, Totétisme et exogamie.

Revue d'ethnographie et de sociologie, 1911, n°s 3 et 4. — Saintives, Les résurrections d'enfants mort-nés et les sanctuaires à répit. — Onzilleau, Note sur la langue des Pygmées de la Sanga suivie de dix vocabulaires. — A. Werner, The names of animals in the Bantu languages (suite et fin).

Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, tome XXXI, fasc. 1 et 2. — F. Kiessling et H. Obermaier, Das Plateaulehm-Paläolithikum des nordöstlichen Waldviertels von Niederösterreich. — Th. Koch-Grünberg, Aruak-Sprachen Nordwestbrasiliens und der angrenzenden Gebiete. — C. Toldt, Emil Zuckerkandl.

Science of Man, journal of the royal anthropological society of Australasia, 1911, n°s 10, 11, 12. — Alan Carroll, The peopling of the Pacific Islands and regions.

Contributions to South American archeology, 1910, vol. II. — Marshall H. Saville, The Antiquities of Manabi, Ecuador.

Bulletin of the Smithsonian institution, Bureau of American ethnology, 1910, n° 37. — Gerard Fowke, Antiquities of Central and South-Eastern Missouri.

Idem, 1910, n° 45. — Frances Densmore, Chippewa music.

Idem, 1910, n° 46. — List of publications.

University of California publications in American archaeology and ethnology, 1910, vol. V, n° 5. — Roland B. Dixon, The Chimariko Indians and language.

Renward, Gemeinindonesisch und Urindonesisch, 1911.

Kollmann, J., Kleine Menschenformen unter den eingeboren Stämmen von Amerika. (Extrait des « Comptes rendus du XVI^e Congrès international des Américanistes. »)

Enrico Morselli, Le razze umane e il sentimento di superiorità etnica. (Extrait de la « Rivista italiana di sociologia, » 1911.)

Luigi Pigorini, Preistoria, Rome 1911.

COMMUNICATION DE M. PAUL MENZERATH.
LE CRIMINEL
DEVANT LA PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE.
(Planche IX.)

LES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE nous montrent que l'on s'est maintes fois occupé ici du criminel, du malfaiteur. Dernièrement encore M. Vervaeck nous a présenté son travail important sur les *Classifications des crimes*.

Ce travail de classification est nécessairement, *sit venia verbo*, un peu superficiel : on se trouve devant des crimes accomplis, et l'on se borne à faire des catégories de faits semblables. Si l'on allait plus loin, si l'on creusait l'âme du malfaiteur, on verrait que des crimes identiques en apparence sont au fond très différents : beaucoup de motifs divers mènent au même délit.

Mais la recherche des causes en vertu desquelles les mêmes motifs déterminent chez l'un, par exemple, un homicide et chez l'autre un suicide, est une étude d'un tout autre ressort : elle est en partie sociale, en partie individuelle (question de tempérament, de caractère, par exemple). Ce serait l'*étude psychologique de la motivation du crime*, dont je ne parlerai pas plus longuement aujourd'hui.

J'aborde à présent le sujet de ma conférence.

Je suppose qu'un crime ait été commis. *Je me demande quel est le moyen PSYCHOLOGIQUE — et rien que psychologique — permettant de découvrir le criminel.*

Une question préalable pourrait se poser ici : la psychologie actuelle, expérimentale, dispose-t-elle de ce moyen ? La réponse à cette question se donnera tout naturellement au cours de mon exposé.

Le fait d'avoir perpétré un crime laisse dans la mémoire du malfaiteur des traces très nettes, souvent obsédantes, et pouvant mener, par le remords, à l'autodestruction.

Cette mémoire du délit existant, deux questions se posent : 1° *Comment peut-on révéler le souvenir du méfait, et 2° quels sont les symptômes de ces révélations ?*

Nous savons tous que lorsqu'un mot, prononcé au hasard, touche en nous un ensemble qui nous a vivement impressionné — et nous appelons cet ensemble *complexus à constitution affective* — nous réagissons multiples : on rougit, on pâlit, on exécute des mouvements plus ou moins inconscients, etc.

Voici donc ma réponse aux deux questions antérieures : 1° On réveille et révèle le complexus par un mot auquel il peut s'associer, et 2° on constate, mesure, enregistre les réactions du sujet. Il nous faut mettre un peu de méthode dans tout cela, et nous aurons ce qu'on appelle la *symptomatologie psychologique* (Tatbestandsdiagnostik).

La mémoire est, en dernier ressort, une fonction affective, une fonction d'intérêt : les faits impressionnants s'oublient lentement et, de plus, ils ont la spécialité d'être révélés dans toute leur force par le moindre phénomène se trouvant en rapport plus ou moins direct avec eux.

Le complexus, l'ensemble affectif étant un crime, comment s'y prendre pour le révéler et, par conséquent, convaincre le coupable?

Nous l'avons vu tantôt : un mot, lancé au hasard, peut nous rendre ce service. Mais cette méthode est par trop aléatoire ; on l'a perfectionnée et rendue plus pratique.

On a simplement systématisé les mots.

On forme une série de mots inducteurs que l'on énonce successivement devant le sujet. Celui-ci a reçu l'instruction de prononcer après chacun des mots inducteurs, et *le plus vite possible*, un autre mot auquel le premier lui a fait penser.

Certains mots inducteurs amènent une réponse, une réaction très prompte, parce qu'il n'ont aucun rapport avec le complexus.

Mais que se passe-t-il quand je prononce ou que je montre un terme qui touche l'ensemble affectif? Il se produit certains troubles *quantitatifs* et *qualitatifs* : le coupable dit *d'autres* mots que l'innocent, et il les dit *autrement* ; il est embarrassé, tente de dissimuler son crime, ou du moins la connaissance d'un crime, *cherche à répondre un mot banal*. Le temps nécessaire à la réaction sera donc plus long que lorsque le mot inducteur est indifférent.

On sait déterminer, dès avant l'expérience, quels termes toucheront le complexus ; on les appelle *mots complexes*, en les opposant aux mots *irrélevants*, c'est-à-dire indifférents, de la série. Après l'expérience, il ne reste plus qu'à comparer les temps de réaction correspondant aux deux catégories de mots.

Voilà *notre méthode esquissée à grands traits*. Elle doit être naturellement beaucoup plus affinée pour donner les résultats voulus.

Ainsi, pour arriver à une solution certaine, on doit expérimenter sur deux catégories d'individus : les uns connaîtront le but de l'expérience, les autres non. Et nous aurons à examiner l'effet des mots complexes et des mots irrélevants sur les deux groupes de personnes. *Le coupable va se trahir en donnant des réactions tout à fait individuelles*, différentes des réactions normales, et *d'autant plus intéressantes qu'il se trouvera des mots inducteurs en rapport avec des détails du crime* connus du seul malfaiteur (signe qualitatif).

Je produis ici *un exemple* pour me concrétiser :

« Un bijou, un bracelet a été volé par une domestique dans une boîte en carton blanc, remplie d'ouate rose, et où se trouvait aussi une montre. »

Le vol, dans son ensemble, est certainement connu par plusieurs personnes; mais ces petits détails : carton blanc, ouate rose, montre ne sont connus exclusivement que de la voleuse. Les réactions *individuelles* à ces détails pris comme mots inducteurs *doivent donc être considérées comme trahison*.

Ainsi se réduisent les critiques de Stern (2, p. 276), Grabowsky (3, p. 7), Hoegel (4, p. 39 et ss.), Lederer (5).

On se rend compte de *l'utilisation pratique de ce mode d'expérience*, mais aussi des *difficultés qu'elle rencontre* : elle n'est possible que lorsque certains détails ne sont connus que du sujet criminel; le vol me semble pouvoir remplir facilement cette condition, mais, dans d'autre cas, cela sera bien malaisé. J'ai dû m'occuper ces jours-ci, par exemple, d'un homme inculpé d'attentat aux mœurs; je considère l'accusé comme absolument innocent; mais il crie lorsqu'on prononce devant lui un mot ayant rapport à la femme; voilà une « sensibilité au complexe » qui ne prouverait rien du tout.

Outre l'individualité de la réaction, *la symptomatologie du complexe connaît encore d'autres signes* que j'énumérerai *grosso modo* : *le temps de réaction est allongé*, le mot répondu est superficiel (assonance, mot courant, ou mot inducteur complété : morphine — omane), on traduit en langue étrangère le mot inducteur complexe, on commence la réponse par un « oui » ou un « non », ce qui est la trahison la plus formelle (non-reproduction selon Jung); les réponses suivant celle au mot complexe présentent des troubles semblables.

MAIS IL NE FAUT PAS PERDRE DE VUE QUE CE SONT LÀ DES RÉSULTATS D'EXPÉRIENCES DE LABORATOIRE.

L'allongement du temps de réaction étant le symptôme quantitatif du crime, je voudrais dire quelques mots du MODE DE MENSURATION de ces temps; c'est là une question des plus importantes pour l'objectivité des résultats.

Pour mesurer le temps écoulé entre l'audition ou la lecture du mot inducteur et la réponse donnée par le sujet, *on se sert en général de la montre d'arrêt* (à 1/5^m). Ce procédé est *très imparfait*. Il n'exclut pas l'influence de l'expérimentateur, et il faut craindre que celui-ci ne réagisse autrement aux mots complexes qu'aux mots irrélevants.

Il faut admettre *le principe que les temps de réactions doivent être inscrits tout à fait mécaniquement*. On croit y être arrivé grâce aux « *Lippenschlüssel* » (clef actionnée par les lèvres), et, surtout, au *déclencheur* de RÖMER. Les recherches de RÖMER ont malheureusement prouvé que *l'exactitude du Lippenschlüssel laisse à désirer* et que, de plus, il *gêne fortement la prononciation* de l'expérimentateur. Des recherches personnelles me portent à croire encore moins exact le *déclencheur* de Römer, bien qu'on le considère comme l'instrument le plus parfait.

Son inscription précise du temps est surtout imaginaire pour la langue française, où il n'y a pas d'aspiration de consonnes et où l'accent tombe généralement sur la dernière syllabe; à ce double point de vue, la langue allemande présente moins d'inconvénients.

Le *déclencheur* de Römer étant inutilisable pour les personnes parlant le français, la construction s'impose d'un instrument ne gênant pas la prononciation et enregistrant le temps exactement. Je crois avoir trouvé cet instrument; je vous en montre ici un spécimen, *la clef de menton*; expérimentateur et sujet doivent en être munis.

Pour comparer les temps de réactions correspondant aux mots complexes avec ceux correspondant aux mots indifférents, on se sert généralement des *moyennes arithmétique* ou *médiane*.

La première a peu de valeur; la seconde est plus acceptable.

Suivant l'heureuse initiative de SCHNITZLER (6) et *pour tenir mieux compte des valeurs absolues, on calcule le quotient* au lieu de la différence. Par exemple, la différence 200 σ (*) est *relativement*

(*) σ = millième de seconde.

petite si les valeurs comparées sont 2,200 et 2,400 σ ; elle devient énorme s'il s'agit de 1,000 et 1,200 σ .

Laissez-moi vous lire l'histoire suivante, espèce de « faits-divers », après quoi je passerai à l'examen d'autres méthodes :

« *Crime épouvantable.* — Cette nuit, une femme a été assommée à coups de hache dans les environs de Versailles. La victime a les clavicules brisées et le ventre ouvert. Les coupables, deux apaches connus, sont en fuite; leur signalement a été transmis partout.

» L'état de la blessée est désespéré; on craint une issue fatale. »

Je vous prie de bien vouloir lire les mots suivants :

Je dois interrompre pour un moment l'exposé de ma conférence pour dire quelques mots sur la technique de cette expérience. Elle a été bien simple : à l'aide de l'appareil à projection, on fait voir les mots, inscrits à l'encre de Chine sur de minces plaques de verre, pendant un temps très court sur l'écran blanc. Ce dispositif a cet avantage qu'il permet un grand nombre de sujets. Pour prévenir une critique, très justifiée du reste, j'avoue que cette expérience n'a aucune prétention scientifique : elle est, au contraire, d'ordre purement démonstratif. Encore faut-il ajouter l'observation que mon obturateur ne va que jusqu'à 1/60^e de seconde, temps encore trop long pour cette espèce de recherches.

Je passe à l'examen de la *méthode tachistoscopique*.

Vous avez sans doute déjà saisi en quoi consiste l'expérience que nous venons de faire. J'ai composé une série de *trois espèces de mots* :

1. Des *mots indifférents* (but, profond, battre, bourgeon, tête).
2. Des *mots complexes* (nuit, signalement).
3. Des *mots indifférents*, mais *ressemblant aux mots complexes* (associer = assommer, victoire = victime, clavicorde = clavicule, comptable = coupable, apathie = apache, portrait = partout, blaser = blesser, futile = fatal).

On peut prévoir les résultats suivants :

1. Les mots complexes seront lus à une vitesse tachistoscopique plus grande que les mots indifférents et
2. Les mots indifférents ressemblant à des mots complexes seront assimilés dans le sens des **complexus**.

Ces résultats prévus ont, en effet, été pleinement confirmés par l'expérience.

Les sujets avaient été priés de noter les mots lus et de me remettre après les feuilles. Je leur ai spécialement demandé de ne pas parler entre eux.

Les mots complexes ont été lus réellement plus facilement que les mots indifférents : ainsi le mot « signalement » a été écrit par des personnes qui n'ont pas su lire des mots beaucoup plus faciles, comme « tête » ou « battre ».

Il aurait, par conséquent, été très facile de constater entre un certain nombre de sujets ceux qui avaient connaissance du « fait-divers ».

Quant à la troisième catégorie de mots, les résultats sont spécialement intéressants : notamment « clavicoorde, blaser, apathie, comptable », ont été assimilés dans le sens du complexe, constatation qui a, du reste, quelque importance quant à l'explication des fautes de lecture en général⁽¹⁾.

Il y en a parmi les sujets qui ont fait jusqu'à sept fautes pour quinze mots donnés ; l'un d'eux, un médecin, a du reste noté ce mot très intéressant « soulagement » au lieu de « signalement ». C'est une aperception dans le sens d'un praticien.

Cette méthode tachistoscopique est d'une application facile, pourvu que l'on ait à sa disposition les instruments nécessaires.

Si l'on ne les possède pas, on peut procéder d'une façon plus simple, et peut-être même plus facile à calculer.

On écrit les mots sur de petits cartons et l'on place ceux-ci à une distance telle qu'on ne sache pas encore les lire. On les rapproche ensuite graduellement du sujet. Il se produit alors les mêmes phénomènes qu'avec la méthode tachistoscopique ; mais au lieu de mesurer la différence en parties de seconde, on l'évalue en centimètres. Seule, la question de la lumière est difficile à résoudre dans cette méthode qui n'a pas encore, que je sache, été expérimentée.

En résumé, ce à quoi l'on vise ici, c'est à une certaine obscurité des mots exposés au tachistoscope ou à une grande distance ; je

(1) Ici je ne parle que des erreurs commises à cause des tendances déterminantes données par la lecture du fait-divers ; à côté d'elles, il y a lieu d'en noter naturellement d'autres : « asseoir » au lieu de « associer », « plafond » au lieu de « profond », « bâton » au lieu de « battre ». C'est la ressemblance purement visuelle qui est en faute (et aucun complexe dans le sens de Freud).

n'ai pas besoin d'insister sur le fait que c'est justement cette obscurité qui présente des avantages.

La méthode optique n'est pas praticable pour les illettrés, les personnes peu instruites et certains arriérés; on emploiera donc à leur usage une méthode acoustique. L'obscurité du mot est facile à obtenir à l'aide d'un téléphone, selon l'idée de GUTZMANN (7), ou, ce qui est préférable, à l'aide d'un gramophone.

RITTERSHAUS (8, p. 195) croit que la *méthode symptomatologique peut être appliquée même à des sujets que je nommerai demi-abrutis*, personnes calmes, sèches, sans passions ni enthousiasme, sans qualités ni défauts.

Une question non moins intéressante à résoudre est la suivante : les personnes à *grande présence d'esprit peuvent-elles* se conduire de telle façon qu'elles *ne donnent que des réponses banales*, c'est-à-dire qu'elles *dissimulent leurs complexus*?

Cette question a reçu des solutions diverses : ainsi KRAMER et STERN (9, p. 476) ont trouvé que trois femmes, parmi les quatre sur lesquelles ils ont expérimenté, dissimulaient mieux que les quatre sujets masculins. Ce résultat est peut-être juste et concorderait bien avec le fait indiscutable que nous avons habitué la femme de notre société à la dissimulation en grand. Seulement A. GROSS (10, p. 44) arrive à la conclusion opposée. GRABOWSKY (3, p. 8) croit cette dissimulation possible à des « personnes intelligentes et sans peur ». LIPMANN (1, p. 10) prétend que la conviction en général est possible, même en dépit de la volonté du sujet.

Pour autant que mon expérience me le permette, je partage l'opinion de GRABOWSKY, mais avec quelques restrictions : je ne crois pas que *n'importe quelle personne*, même « *intelligente et de grande maîtrise* », puisse dissimuler, mais bien celle qui connaît à fond les signes complexes, pour pouvoir les éviter à l'occasion.

J'ai expérimenté le fait, et je me permets de vous présenter ici quelques-uns de mes résultats.

Les expériences se sont poursuivies sur trois sujets qui eurent à tâche de *dissimuler leur profession*.

Les sujets étant des médecins psychiatres, j'ai collectionné, avec le plus grand soin, 100 mots, dont 70 indifférents et 30 qui ont rapport à la médecine.

Ces derniers concernaient et la médecine générale (phtisie, lèpre, seringue) et la médecine spéciale (épilepsie, manie); je note surtout

le terme très spécial qu'est *atoxyl*, le médicament de Koch contre la trypanosomiase.

Un petit tableau va vous donner un aperçu des *temps de réaction* :

SUJET.	Mots indifférents.	Mots complexes.	Différence.	Relation.
D ^r L.	1,308 σ ⁽¹⁾	1,566 σ	+ 258 σ	1 : 1.19
D ^r H.	1,347 σ	1,831 σ	+ 484 σ	1 : 1.35
D ^r G.	1,647 σ	2,297 σ	+ 650 σ	1 : 1.39

La trahison quantitative est très nette.

Le côté qualitatif est moins satisfaisant ; en effet, la dissimulation est assez réussie dans nombre de cas ; elle n'est pas cependant parfaite et n'empêche pas une certaine incohérence dans les réponses.

Un des sujets, par exemple, fait semblant d'ignorer ce qu'est un cervelet, un neurône ; c'est bien dissimulé ; mais comment admettre alors qu'il sache qu'*atoxyl* est un médicament, que la lépre est endémique à Haïti ? (Il aura voulu dire Hawaï.)

Autre observation : Un *mot inducteur indifférent* est perçu dans le sens du complexe : on comprend *amibe* pour *amie*, par exemple ; cela peut être imputé à mon accent étranger, mais non pas la réaction : musique — chair, où l'on a entendu « muscle » au lieu de « musique ».

A force de vouloir dissimuler, on force la note ; non seulement les 30 mots complexes ont eu l'effet attendu, ce qui prouve qu'ils étaient bien choisis, mais d'autres mots s'y ajoutent ; *j'ai noté dans les trois cas toujours plus de 30 mots aperçus comme complexes* ⁽²⁾.

L'*experimentum crucis* dans notre cas serait celui-ci : rechercher si les mots imputés complexes n'ont pas de réaction allongée

⁽¹⁾ σ = 1 millième de seconde.

⁽²⁾ Cette étude fera l'objet d'une publication spéciale.

en général. Comme je l'ai prouvé dans un travail antérieur, c'est justement la fréquence dans l'usage du terme qui a le plus d'importance. Et il n'est pas à nier qu'un mot comme » atoxyl » est plus « difficile » comme tel que, par exemple, « chaise » ou « table ». Cette expérience reste encore à faire.

La possibilité de la dissimulation, une des plus graves objections à l'application de la méthode symptomatologique, serait, je crois, facile à écarter par l'emploi de méthodes beaucoup plus simples que celles rapportées jusqu'ici. Je veux parler *des méthodes d'enregistrement* : celles-ci ne notent pas les réactions verbales ou les aperceptions du sujet, mais bien *ses réactions physiologiques et corporelles* : la respiration (pneumographe), le pouls (sphygmographe), les différences cardiaques (cardiographe), les différences vasculaires (pléthysmographe), les mouvements inconscients (appareil de Rob. Sommer) et, enfin, la résistance électrique dans le corps (réflexe psycho-galvanique de Sommer, Veraguth, Jung-Paterson, Nunberg).

On peut être maître de ses réactions volontaires, mais non pas de sa respiration ou surtout de ses mouvements involontaires.

Les appareils cités vous sont connus, Messieurs; je me borne à quelques critiques : les *sphygmographes* sont rarement des instruments fins et précis, et encore moins le cardiographe qui inscrit toujours — je n'ai pas encore trouvé d'exception — et le choc cardiaque et la courbe respiratoire, celle-ci restant relativement la plus précise.

L'appareil de Sommer a d'autres inconvénients : les aiguilles inscriptrices quittent facilement la bande noircie du kymographe; un tremor hystericus ne peut être inscrit qu'avec les plus grandes difficultés.

Il y a d'ailleurs moyen de *remédier à ces inconvénients*.

MÜNSTERBERG ayant constaté que *le réflexe patellaire* dépend de l'état émotif, l'inscription de ce réflexe tournira probablement des indications précieuses. Nous n'avons malheureusement pas encore, que je sache, un instrument permettant l'enregistrement suffisamment net du réflexe patellaire; ni le « multiplicateur de Sommer », ni « l'enregistreur de Weiler » ne répondent à ce qu'exige un tel instrument.

Dans l'étude du phénomène psychogalvanique non plus on n'est pas arrivé à un enregistrement net. On croit avoir fait tout ce qui est possible en utilisant le *galvanomètre de Déprez-d'Arsonval*;

nous possédons pourtant depuis plusieurs années l'appareil très perfectionné d'*Einthoven*.

Permettez-moi, en dernier lieu, de vous présenter encore une méthode que j'ai imaginée il y a quelque temps déjà, mais qui n'a pas encore été pratiquée :

Un tambour portera une bande circulaire sur laquelle sont inscrits des mots, les uns indifférents, les autres complexes.

Chaque fois qu'un mot complexe apparaît dans la fente, une brosse électrique effleurera les morceaux de cuivre correspondant aux mots complexes et fermera ainsi un courant qui inscrira, sur une bande noircie dans un deuxième kymographe, à l'aide d'un électro-aimant, le moment où il disparaîtra. Comme le kymographe, qui tourne du reste très lentement, donne mécaniquement ces inscriptions, on ajoutera la courbe respiratoire et la courbe cardiaque en outre du temps inscrit par le chronographe de Jacquet.

La différence fondamentale est qu'ici le sujet ne donne pas de réaction verbale ; il lit tout simplement les mots présentés.

Je me ferai le grand plaisir de montrer tout cela à ceux d'entre vous qui veulent nous faire visite dans notre laboratoire au Fort Jaco.

Si nous nous demandons, à présent, si ces expériences ont un intérêt pratique, nous devons être très prudents dans notre réponse : j'ai déjà donné, çà et là, au cours de mon exposé, un mot de critique laissant percevoir que les méthodes ne sont nullement encore parfaites. Jusqu'à ce que nous en arrivions là, nous n'aurons aucun droit d'appliquer la symptomatologie psychologique comme moyen légal pour convaincre l'accusé.

Les résultats obtenus ne concordent pas suffisamment pour donner droit à la rigueur absolument nécessaire en matière criminelle. En attendant, les études se poursuivent et une branche de la psychologie va en tirer des résultats des plus remarquables : c'est la *psychiatrie*. Dans les maladies mentales, il existe presque toujours des complexus, l'émotion est souvent troublée et les signes complexus apparaissent avec une netteté que le sujet normal ne montrera jamais (la « Psychoanalyse » et la « Méthode d'association » de JUNG).

Nous voilà loin de l'application pratique ; mais je crois bien que les méthodes symptomatologiques peuvent dès à présent fournir

souvent une donnée : *la preuve de l'innocence d'un accusé*. (A. GROSS : 10, p. 44; H. GROSS : 12, p. 67). C'est déjà quelque chose; mais ce n'est qu'un résultat négatif, et encore sera-t-il problématique, l'accusation constituant généralement, en pratique, un autre état d'âme que l'expérience de laboratoire.

Je ne crois pas nécessaire d'insister sur d'autres problèmes d'un ordre secondaire, sur la question, par exemple, si le Code actuel permet l'application de cette méthode nouvelle qu'est la symptomatologie psychologique. Je ne veux pas non plus trancher la question si souvent discutée du choix de l'expérimentateur. Les uns (KLEIN, WERTHEIMER, MÜNSTERBERG) désirent des experts psychologues; A. GROSS, lui, croit que le juriste ou même le policier suffirait à remplir cette tâche (ce qui est malheureusement une grande erreur); MOHR veut qu'on s'adresse au psychiatre, puisqu'il y a beaucoup de psycho- ou névropathes parmi les criminels.

Tot capita, tot sensus et chacun plaide *pro domo*; naturellement.

Ce sont là des questions d'ordre bien inférieur en regard de la question capitale : *Quelle valeur donnera-t-on à ces expériences dans un procès réel?*

Je ne veux pas me hasarder sur un terrain si difficile, mais il faut conclure momentanément que *cette valeur est nulle*, les résultats n'ayant pas obtenu la netteté indispensable — je l'ai déjà dit tantôt — pour un jugement sérieux dans un procès criminel.

Ce n'est pas tant *l'application* qui doit rester à l'ordre du jour que le problème lui-même *et le perfectionnement de la méthode*. Lorsque des résultats vraiment sérieux seront obtenus, la mise en pratique ne se fera pas attendre. Mais je crois qu'il s'écoulera encore d'ici là bon nombre d'années. Jusqu'ici, on a suivi dans les expériences la prescription du Code pénal en prévenant chaque fois le sujet du complexe recherché. Peut-être fera-t-on bien d'abandonner cette manière de faire, au moins momentanément et d'expérimenter sur des sujets non prévenus. Cette méthode me semble promettre plus de certitude que l'autre; on n'accuse pas dès l'abord et l'on évite ainsi une affectivité souvent très grande, causée par la conscience d'être soumis à une expérience dont les résultats peuvent décider de votre avenir.

Cette méthode nous donne du reste déjà des résultats évidents et nets dans la « psycho-analyse » où, à un moment donné, le sujet tombe sur un mot complexe, puis sur un autre, et ainsi de suite (13).

Généralement, on saura construire ainsi le complexe *a posteriori*; mais ce complexe peut nous être connu et nous choisissons les mots. C'est là le point distinctif entre la psycho-analyse et la symptomatologie criminelle.

Seulement, il y a un moyen très simple de contrecarrer absolument l'expérimentateur : c'est que le sujet observe un mutisme complet.

Pour terminer, je me permets de vous montrer un appareil que j'ai imaginé pour cette sorte de recherche. Le grand avantage de cet instrument est qu'il est TRANSPORTABLE et qu'il donne en même temps les données les plus exactes possible : le temps est constaté par le chronoscope de d'Arsonval ($\frac{1}{100}$) et la méthode optique est conservée. L'appareil se compose, comme on le voit, d'un certain nombre de pièces qui sont, du reste, utilisables séparément. Au lieu du déclencheur de RÖMER, visible à droite de notre planche, je préfère en pratique la clef actionnée par le menton. L'usage de l'appareil est ainsi considérablement simplifié.

Bibliographie.

- (1) Une excellente mise au point se trouve dans le petit ouvrage récent de LIPMANN, OTTO, *Die Spuren interessebetonter Erlebnisse und ihre Symptome*. (Theorie, Methoden und Ergebnisse der Tatbestandsdiagnostik.) Leipzig, Barth, 1911. (Contient une excellente bibliographie.)
- (2) STERN, WILLIAM, *Beiträge zur Psychologie der Aussage*, 2^e vol., Leipzig, 1905.
- (3) GRABOWSKY, ADOLF, *Psychologische Tatbestandsdiagnostik*. (*Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 15 décembre 1905.)
- (4) HOEGEL, *Die Tatbestandsdiagnostik im Strafverfahren*. (*Monatsschrift für Kriminalpsychologie und Strafrechtsreform*, 4^e année. Heidelberg, 1907.)
- (5) LEDERER, MAX, *Zur Frage der pathologische Patbestandsdiagnostik*. (*Zeitschrift für die gesammte Strafrechtswissenschaft*, 26^e année. Berlin, 1906.)
- (6) SCHNITZLER, JOHANN-GUSVAV, *Onderzoekingen over de diagnostik van vorstellingscomplexen met behulp van het associatie-experiment*. (Thèse d'Utrecht, 1907.)
- (7) GUTZMANN, H., *Ueber Hören und Verstehen*. (*Zeitschrift für angewandte Psychologie*, 1^{re} année. Leipzig, 1908.)
- (8) RITTERSHAUS, ERNST, *Die Komplexforschung (Tatbestandsdiagnostik)*. (*Journal für Psychologie und Neurologie*, 15^e-16^e vol. Leipzig, 1909-1910.)

PLANCHE IX

EXPLICATION DE LA PLANCHE IX.

FIG. 1. — L'appareil fermé.

— 2. — L'appareil ouvert montrant les différents instruments qu'il contient.

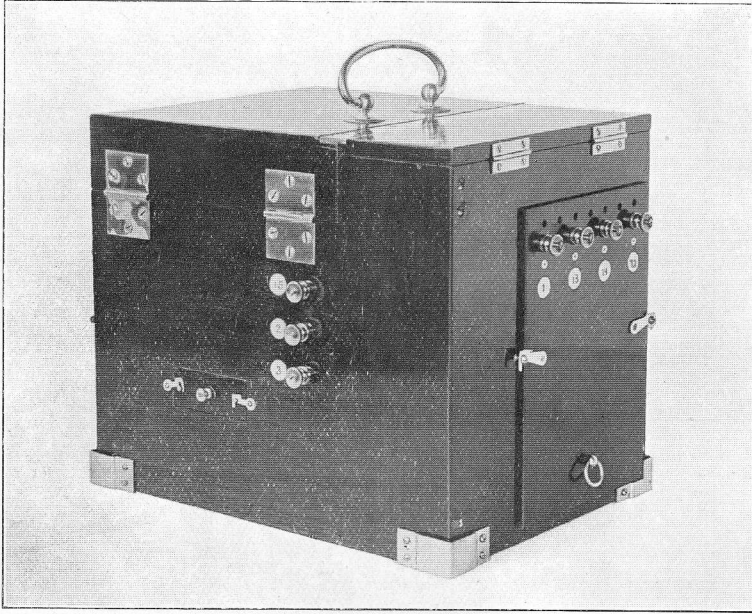


FIG. 1.

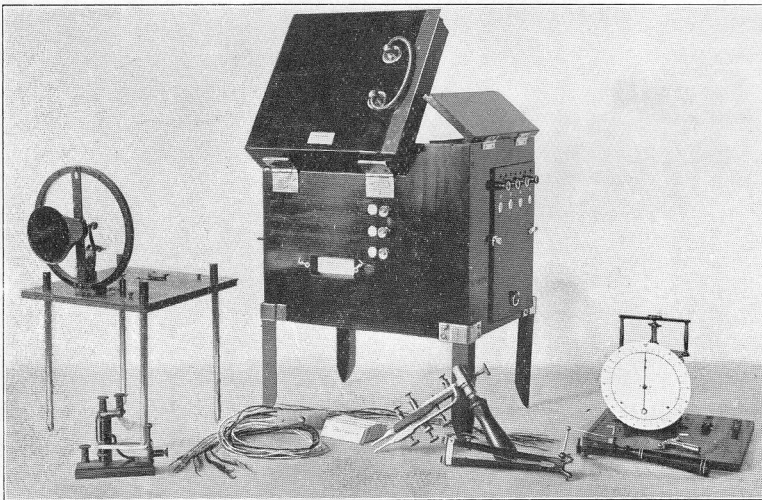


FIG. 2.

PAUL MENZERATH.

APPAREIL TACHISTOSCOPIQUE TRANSPORTABLE.

- (9) KRAMER, FRANZ, und STERN, WILLIAM, Selbstverrat durch Association. Experimentelle Untersuchungen. (*Beiträge zur Psychologie der Aussage*, 2^e vol. Leipzig, 1906.)
- (10) GROSS, ALFRED, Kriminalpsychologische Patbestandsforschung. (*Juristisch-psychiatrische Grenzfragen*, 5^e vol. Halle, 1907.)
- (11) MENZERATH, PAUL, Die Bedeutung der sprachlichen Geläufigkeit oder der formalen sprachlichen Beziehung für die Reproduktion. (*Zeitschrift für Psychologie*, 48^e année. Leipzig, 1908.)
- (12) GROSS, HANS, Zur psychologischen Tatbestandsdiagnostik. (*Archiv für Kriminalanthropologie und Kriminalistik*, 19^e vol. Leipzig, 1905.)
- (13) LEY, A. et MENZERATH, PAUL, L'étude expérimentale des associations d'idées dans les maladies mentales. (Gand, 1911.)

DISCUSSION.

M. L. DEKEYSER. — Je trouve les recherches de M. Menzerath extrêmement intéressantes, mais je considère les méthodes expérimentales employées comme passibles de certaines critiques. Pour ce qui concerne l'expérience faite devant nous, les erreurs dans la lecture des mots ou tout au moins une partie d'entre elles peuvent être dues à des causes étrangères au but de l'expérience : les sujets placés sur le côté de l'écran voient le mot déformé et le lisent mal, l'accommodation visuelle n'est pas la même pour tous, enfin la longueur du mot n'est pas indifférente, car quelle que soit celle-ci, le temps d'exposition reste le même. D'autre part, le rapprochement du récit et de l'expérience aurait dû, semble-t-il, donner le maximum de résultat, puisque les membres de la Société n'étaient pas prévenus; or, en ce qui me concerne, les erreurs sont rares et n'ont pas rapport au complexe.

Lorsqu'on utilise la méthode verbale, il faut tenir compte de la maîtrise du sujet, du délinquant qui peut avoir suffisamment prévu les questions posées ou même les mots prononcés pour y répondre non par un mot banal, sans importance, mais par un mot « réfléchi », si l'on peut ainsi s'exprimer, de façon à induire en erreur.

L'exemple du vol n'est pas probant, car il peut se faire — et le cas doit être fréquent — que le criminel n'ait pas observé les détails; il peut en être de même de la personne à qui appartenait l'objet volé. La mémoire est fallacieuse et il suffit, pour s'en rendre compte, d'interroger un certain nombre de personnes ayant par exemple assisté à un accident. Leurs récits seront très différents

même sur des détails très importants et si l'interrogatoire a lieu peu de temps après l'événement.

M. Menzerath semble attacher une grande importance au temps de latence qui sépare la réponse du mot montré ou prononcé. Mais pour apprécier la signification à donner à cet intervalle de temps, il faut tenir compte de facteurs fort divers : ce peut être l'émotivité du sujet, émotivité qui peut être plus grande chez l'innocent que chez le coupable, ce peut être une plus grande lenteur de penser habituelle chez le sujet en expérience, ce peut être encore une intoxication chronique (alcoolisme, tabagisme) qui rend la pensée plus hésitante, etc.

Enfin je ne crois pas que l'inscription des réflexes ou mouvements volontaires provoqués puisse donner des renseignements utiles au point de vue envisagé par M. Menzerath. Sans connaître le travail cité sur l'influence des émotions sur le réflexe patellaire, je pense que celle-ci n'est pas bien considérable. Au contraire, la volonté peut arrêter le mouvement réflexe et l'empêcher de se produire. Tout médecin qui s'est occupé d'expertises médico-légales sait combien de précautions il faut prendre pour distraire l'attention des sinistrés pendant la recherche des réflexes et notamment du réflexe patellaire.

D'autre part, les réflexes dépendent du système nerveux central, et toute atteinte de celui-ci les modifie dans leur intensité, dans leur existence, dans la rapidité de leur réponse à l'excitation. Leur examen dans un but psychologique devrait donc toujours être précédé d'un examen démontrant l'intégrité du système cérébro-médullaire.

Je n'ai fait ces quelques remarques que pour faire ressortir les difficultés qui entourent encore les expériences du genre de celles dont M. Menzerath vient de nous parler, et qui sont si intéressantes. Pratiquement elles sont passibles d'un grand nombre d'objections et de nombreuses causes d'erreur, et je ne puis que me rallier aux conclusions prudentes de M. Menzerath.

M. MENZERATH. — Je dois remercier infiniment mon honoré collègue de sa critique; elle me permettra de dissiper quelques erreurs et quelques malentendus. Certes, les méthodes expérimentales sont passibles d'améliorations; mais nous les cherchons et nous finirons par les trouver. Pour ce qui concerne l'objection présentée à ma petite démonstration expérimentale, je dois reconnaître qu'elle est fondée; mais je n'ai nullement eu la

prétention de donner un exemple de recherche de laboratoire. Dans un laboratoire, les conditions seront tout autres. Ce sont précisément les excitations rapides qui ne sont pas aperçues dans leur sens vrai, mais qui doivent être *interprétées*. Et ce sont justement ces *interprétations* qui nous présenteront des signes de complexus. La longueur du mot importe très peu, parce que les mots complexes à trois syllabes sont lus quand les mots indifférents à une syllabe ne seront pas encore aperçus.

Quant à l'observation sur la maîtrise du sujet dans la méthode verbale, dont M. Dekeyser nous parle, je ne l'ai pas niée, seulement, il ne faut pas oublier que les temps de réaction pour ces réponses « réfléchies » sont *allongés* et souvent d'une façon considérable (signe quantitatif).

En ce qui concerne l'exemple du vol, les critiques sont justifiées, mais il ne faut pourtant pas oublier qu'il ne s'agit ici que d'un *exemple* et non d'un cas vrai. Dans ce dernier cas, il y aura toujours des circonstances quelconques qui ne seront connues que du criminel. *Mais je dois insister encore sur ce fait, qu'il faut être un expérimentateur habile pour avoir quelque chance de réussir.*

La remarque de M. Dekeyser sur l'importance du temps latent ne me semble pas bien fondée. Il est vrai que l'on observe chez certains sujets une grande émotivité, surtout au cours des premières expériences. Mais cette émotivité disparaît avec le temps pour ne subsister que pour les mots complexes. Si ces mots sont bien choisis, la différence sera toujours facile à constater. En ce qui concerne l'émotivité des alcooliques, il faut être très prudent, et je déclare franchement que ce sont là les cas qui offrent le plus de difficultés; car l'impressionnabilité des alcooliques chroniques est fort réduite et les « complexus ne sortent plus ». Et il est banal de répéter que nombre de criminels sont des alcooliques. Mais cela nous incite tout simplement à trouver d'autres méthodes.

Quant à l'inscription du réflexe, j'avoue que moi-même je suis très sceptique à son égard. En effet, l'inscription des réflexes est chose très difficile, et nous ne possédons encore aucun appareil qui présente assez de précision. Je n'ai cité ce procédé que pour compléter mon énumération.

Si donc nous devons être prudents dans nos conclusions pour le moment, il faut avoir confiance dans les efforts des nombreux psychologues qui certainement trouveront un jour une méthode infaillible qui nous rendra sans faute le coupable et qui sauvera, en même temps, l'innocent.

COMMUNICATION DE M. BORGERHOFF.
LE MANUEL D'IDENTITÉ DU PROFESSEUR OLORIZ.

Cette communication doit être interrompue à cause de l'heure tardive.

M. LE PRÉSIDENT remercie vivement M. Menzerath de son intéressante communication.

La séance est levée à 11 heures.
